

ASSEMBLÉE NATIONALE

17 octobre 2013

PLFSS 2014 - (N° 1412)

Commission	
Gouvernement	

Adopté

AMENDEMENT

N ° 128

présenté par

M. Paul, rapporteur au nom de la commission des affaires sociales (Assurance maladie)

ARTICLE 34

À l'alinéa 2, substituer au mot :

« est »,

les mots :

« peut être ».

EXPOSÉ SOMMAIRE

Amendement rédactionnel.